

En VILLES

LE MAGAZINE DE L'ANRU

En ACTION

Ville rénovée,
transition écologique
engagée !

En IMMERSION

Agriculture urbaine :
défi à Saint-Denis

En EN RELATION

Rencontre avec
Emmanuelle Cosse,
présidente de l'USH



04

En BREF

RÉORGANISATION

Une nouvelle Direction a été créée le 1^{er} janvier à l'ANRU. Elle va donner plus de souplesse et de réactivité à l'ingénierie financière de l'Agence.

05



En DIRECT

ENQUÊTE CHANTIERS

Les chantiers démarrent dans 230 quartiers en renouvellement urbain

ÉVÈNEMENT

Des Jéru en 2021 !

CARNET DE L'INNOVATION

Des outils pour favoriser le réemploi

14



Jean Jouzel
Climatologue

07



En ACTION

LA RÉNOVATION URBAINE : UN LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique n'est pas réservée aux populations privilégiées. Son impact positif sur la santé, sur les dépenses énergétiques des habitants, et même sur l'emploi, la place au cœur de la rénovation urbaine.

16



En DÉTAIL

Les premiers lauréats des Quartiers Fertiles annoncés

18



En IMMERSION

Agriculture urbaine : défi à Saint-Denis

20



En RELATION

Emmanuelle Cosse
Présidente de l'USH

Thierry Repentin
Président de l'Anah

EN UNE

La vision de l'illustrateur Loïc Froissard sur la transition écologique dans les quartiers en renouvellement urbain.



Suivez-nous!

Retrouvez toute l'actualité de l'Agence sur Twitter (@AnruOfficiel) et LinkedIn.



Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris - **Directeur de publication** : Nicolas Grivel - **Directeur de la rédaction** : Damien Ranger - **Journaliste coordinateur éditorial** : Jérôme Perrot. **Coordination** : Direction des relations publiques et de la communication **Conception et réalisation** : Citizen Press - **Responsable d'édition** : Lina Fourneau - **Rédaction** : Eva Jednak, Nadia Gorbatko, Paul de Brem, Lina Fourneau, Stéphane Boumendil - **Couverture** : Loïc Froissard - **Illustrations** : Clara De Alberto - **Impression** : Bialec



En ce début d'année, nous vivons encore au rythme de la crise sanitaire et le retour à la « vie d'avant » prendra encore plusieurs mois.

Malgré ce contexte difficile, l'ANRU garde le cap sur ses ambitions. Grâce à la mobilisation de tous, l'année 2020 s'est achevée sur un bilan très encourageant : 230 des 450 quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sont aujourd'hui en travaux. Concrètement, quelque 2600 logements ont déjà été réhabilités, 1500 logements neufs ont été livrés et 60 nouveaux équipements publics sont déjà opérationnels.

Ce succès est le fruit d'une dynamique partenariale solide. En témoignent les entretiens que nous ont accordés Emmanuelle Cosse, récemment élue à la tête de l'Union sociale pour l'habitat, et Thierry Repentin, président de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 20 à 23). Tous deux partagent avec l'ANRU une même vision de la ville de demain, à la fois solidaire, innovante et durable ! Comme vous pourrez le découvrir dans notre dossier (p. 7), la protection de l'environnement figure désormais au cœur des projets portés par les acteurs de la transformation des quartiers. Un volontarisme dont l'enjeu est clair : démontrer que la transition écologique n'est pas réservée aux populations privilégiées.

Bonne lecture et bonne année à tous!

387 M€

C'est la somme totale versée par l'ANRU en 2020 aux collectivités locales et aux bailleurs sociaux dans le cadre de ses programmes de renouvellement urbain, afin d'agir pour la transformation des quartiers et pour les investissements d'avenir.

Nouvelle directrice pour la DS2A

Mélanie Lamant prend la tête de la Direction de la stratégie et de l'accompagnement des acteurs. Appui, expertise, prescription... cette Direction apporte des réponses – en interne et en externe – aux enjeux liés à l'innovation et à la prospective.



© DR

RÉORGANISATION À L'AGENCE

Pour tirer conséquence du passage à la comptabilité industrielle et commerciale prévue par la loi Elan, une nouvelle direction est créée à l'ANRU au 1^{er} janvier 2021 à partir de deux directions antérieures.

Les activités financières et comptables sont dorénavant unies au sein d'une nouvelle entité dirigée par Samuel Bouju. Son nom ?

La Direction de l'administration, des finances, des systèmes d'information et de la comptabilité (Dafsic). « Cette nouvelle étape de simplification du fonctionnement de l'Agence va nous permettre de verser plus rapidement encore nos subventions aux collectivités et aux bailleurs sociaux, explique Nicolas Grivel, directeur général de l'ANRU. Ce qui est d'autant plus essentiel dans la période économique et sociale difficile que le pays traverse. »

C'EST DIT

« Dans les écoles d'architecture, d'ingénieurs, d'urbanisme ou de design, un nouveau paradigme, jadis périphérique, devient peu à peu central. Celui d'une ville plus durable, plus frugale et plus inclusive. Une nouvelle vision en phase avec les aspirations de nombre d'étudiants et de jeunes diplômés. »

LE MONDE, ARTICLE DE LA JOURNALISTE CÉCILE PELTIER, PARU DANS LE SUPPLÉMENT CAMPUS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020.

© Agence Sofiacome

NPNRU LES CHANTIERS EN COURS DANS PLUS DE LA MOITIÉ DES 450 QUARTIERS

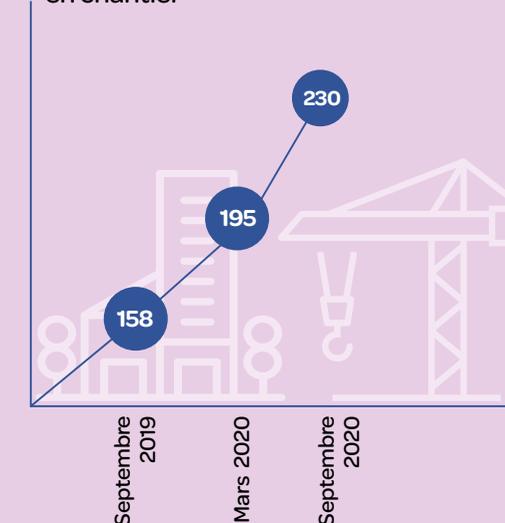
Où en est votre chantier de renouvellement urbain ? C'est la question posée tous les six mois par l'ANRU aux porteurs de projets. Les données renseignées alimentent l'« enquête chantiers », qui mesure l'avancement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Les résultats de l'enquête enregistrés en septembre 2020 révèlent que 230 chantiers avaient démarré sur les 450 quartiers concernés par le NPNRU. En tout, ce sont plus de 290 opérations qui sont déjà achevées pour près de 10 000 logements concernés par des opérations de démolition, reconstruction et rénovation.

Une ambition commune

Malgré le contexte sanitaire, l'ANRU poursuit donc son engagement auprès des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour améliorer le cadre de vie des habitants. La dernière enquête montre même une accélération de 15 % des chantiers depuis le mois de mars. Une dynamique qui s'inscrit dans les ambitions du gouvernement. En juillet dernier, lors de son discours de politique générale, le Premier ministre, Jean Castex, avait fixé l'objectif de 300 chantiers démarrés dans les quartiers NPNRU d'ici à la fin 2021. ●

LES POINTS CLÉS DE L'ENQUÊTE ANRU (SEPTEMBRE 2020)

Évolution du nombre de chantiers en chantier

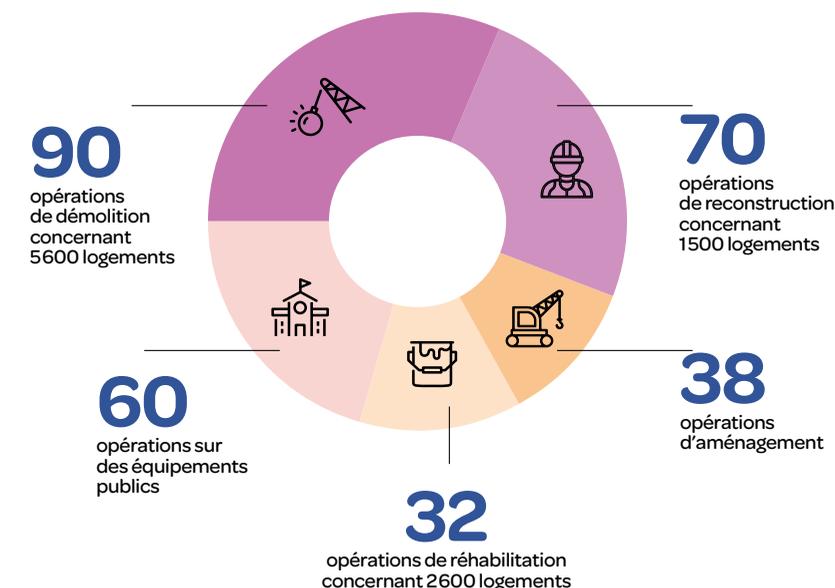


DES OPÉRATIONS DÉJÀ RÉALISÉES ET DE NOMBREUX CHANTIERS EN COURS



À QUOI CORRESPONDENT LES OPÉRATIONS DÉJÀ RÉALISÉES ?

Le cadre de vie de nombreux habitants est transformé grâce aux 290 opérations achevées



les Jéru 2021

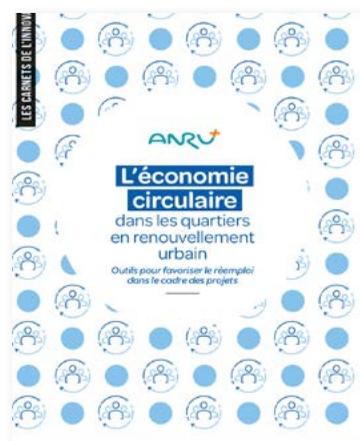
transformer les quartiers,
cultiver les possibles

DES JÉRU EN 2021

Les Journées d'échanges des acteurs du renouvellement urbain (Jéru) sont pour toute la communauté du renouvellement urbain un moment fort d'échanges et de partage de pratiques entre professionnels. Reprogrammées au printemps 2021, ces journées organisées à distance seront l'occasion de retrouver les formats d'échange et de rencontre autour de projets et des thématiques variés. Avec la finalisation du PNRU et le déploiement opérationnel du NPNRU, elles permettront la mise en réseau de l'ensemble de la communauté du renouvellement urbain. La date des Jéru 2021 sera communiquée prochainement.

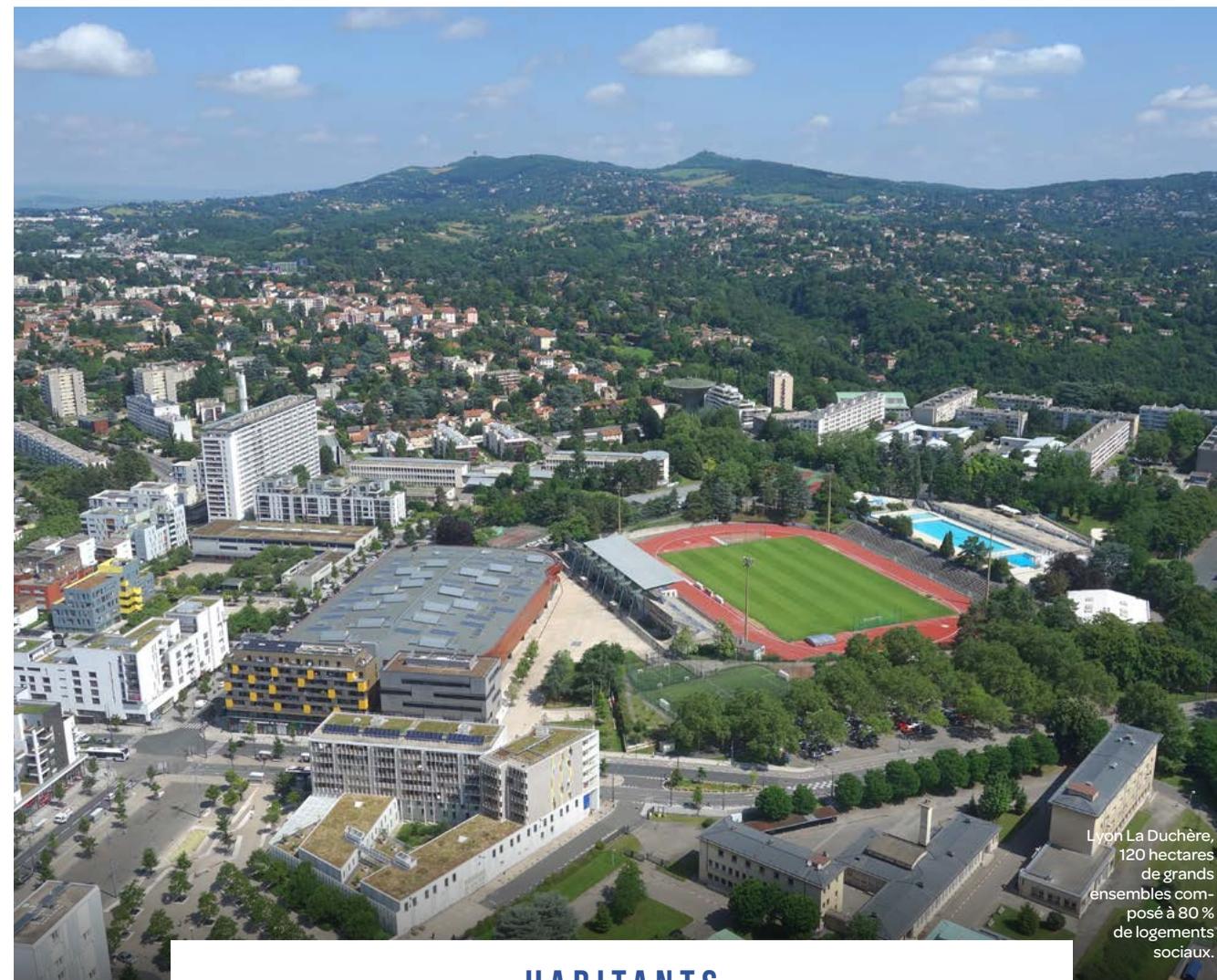
FOCUS

Des outils pour favoriser le réemploi



Lancé en 2017, le programme ANRU+ encourage l'innovation dans la transformation des quartiers. Il mobilise des moyens issus du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et des Programmes d'investissements d'avenir « Ville durable et solidaire »

et « Territoires d'innovation ». Ainsi, ANRU+ accompagne des porteurs de projets dans leurs expérimentations, dans le cadre d'un réseau structuré. C'est dans ce contexte qu'ont travaillé les acteurs du groupe de travail « économie circulaire ». Ils ont constitué une boîte à outils apportant des pistes de solutions, autour de deux thématiques d'innovation prioritaires : les ressourceries et le réemploi. Pour en savoir plus, téléchargez sur : anru.fr : Les carnets de l'innovation, « L'économie circulaire dans les quartiers en renouvellement urbain ».



Lyon La Duchère, 120 hectares de grands ensembles composés à 80 % de logements sociaux.

© Studio Fly

HABITANTS

VALORISEZ VOTRE « FIN DE CHANTIER » SUR NOTRE SITE !



L'ANRU participe au financement d'opérations permettant la transformation de 450 quartiers concernés par le NPNRU.

Construction ou réhabilitation de logements, réalisation et rénovation d'équipements publics de qualité... le nouveau site de l'ANRU, mis en ligne en septembre, propose aux porteurs de projets et maîtres d'ouvrage de valoriser ces réalisations, une fois terminées. Plusieurs d'entre elles sont déjà affichées dans la rubrique « Fin de chantier », qui leur est consacrée. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire dédié sur le site anru.fr, et d'y joindre photos et vidéos.

LA RÉNOVATION URBAINE : UN LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'excellence écologique n'est pas réservée aux populations privilégiées.

Son impact positif sur la santé, sur les dépenses énergétiques des habitants, et même sur l'emploi, la place au contraire au cœur des préoccupations des acteurs de la rénovation urbaine.

Dans l'esprit du public, rénovation urbaine ne rime pas systématiquement avec transition écologique. Pourtant, chacun des projets de renouvellement urbain apporte sa pierre à l'édifice de la protection de l'environnement et du climat. « Notre action est vertueuse par définition, puisque nous reconstruisons la ville sur la ville, nous maîtrisons l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, nous densifions l'espace, tout en améliorant le cadre de vie », explique Kim Chiusano, responsable du pôle Innovation et ville durable au sein de l'ANRU. Les populations des quartiers identifiés comme prioritaires sont au cœur d'un paradoxe. L'empreinte carbone des 10 % de Français les plus pauvres est entre 3 et 4 fois inférieure à la moyenne nationale, mais ce sont eux qui subissent le plus durement les conséquences du réchauffement climatique et de l'expansion de l'activité humaine. Pour un habitant disposant de peu de moyens individuels pour s'adapter, vivre à proximité d'axes routiers importants, dans un logement ancien trop énergivore ou sujet aux variations thermiques extérieures peut s'avérer insolubles.

Si la répartition des responsabilités et des impacts est profondément déséquilibrée, les projets de renouvellement urbain accompagnés par l'ANRU représentent une opportunité majeure pour ces quartiers, non seulement de se transformer en profondeur mais aussi d'améliorer leur résilience face au réchauffement climatique, à la raréfaction des ressources ou de la biodiversité. L'ampleur des financements mobilisés dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) – 10 milliards d'euros de concours financiers de l'ANRU générant 40 milliards d'euros d'investissement tous financeurs confondus – va permettre de répondre à ces défis. Les projets de renouvellement urbain prévoient, dans l'optique de répondre conjointement à l'urgence sociale et écologique, des centaines de milliers de rénovations lourdes de logements, de constructions neuves performantes, d'aménagements d'espaces publics de qualité... Des quartiers durables plus sobres, plus inclusifs, pensés en amont pour mieux répondre aux problématiques d'îlots de chaleur, d'eaux pluviales ou de désenclavement. La preuve par l'exemple...

À Lyon, une progression durable

Soutenues par l'ANRU, certaines collectivités se sont emparées du sujet avec de grandes ambitions. C'est le cas du Grand Lyon, à La Duchère : 120 hectares de grands ensembles des années 1960, composés à 80 % de logements sociaux et objets d'une profonde restructuration depuis 2005. D'abord centrée sur la diversification du tissu local, en termes de fonctions comme d'habitat, la métropole a progressivement évolué vers un urbanisme durable : renforcement de la sobriété énergétique des bâtiments, démarche HQE, chauffage urbain, récupérateurs d'eau pluviale, éclairage naturel des parties communes... L'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment est en effet un levier décisif pour réduire les charges des habitants. Il n'est pas rare de voir la facture énergétique divisée par 3 ou 4 dans des logements dont l'isolation ➤

EN CHIFFRES

50 %
c'est le progrès en terme d'économie d'énergie que permet la requalification type d'un bâtiment moyen datant des années 1960.

75 %
c'est le bénéfice énergétique moyen entre un immeuble démoli datant des années 60 et un immeuble nouveau reconstruit.

Lyon La Duchère, un quartier pionnier de l'urbanisme durable dès les années 1960.



© Studio Fly



© Métropole de Lyon / Thierry FOURNIER

Le jardin des Belvédères, Lyon La Duchère : un nouveau parc au cœur du projet de renouvellement urbain.



© Laurence Danière / Métropole de Lyon

TÉMOIGNAGE

« A La Duchère, notre immeuble optimise la consommation d'énergie »



CHANTAL PILET,
HABITANTE
DE LA DUCHÈRE

« Nous avons acheté un appartement à La Duchère en 2016, après avoir eu un coup de cœur pour ce quartier multiculturel très vert. Nous avons la chance de vivre dans un immeuble neuf, ce qui permet d'optimiser notre consommation énergétique. C'est d'ailleurs le cas des habitants d'autres résidences "historiques" de La Duchère, comme Les Érables. En plus, nous disposons d'un très beau parc et de nombreux jardins partagés. C'est une grande préoccupation dans la copropriété. Le plus souvent possible, j'assiste au conseil citoyen pour m'informer sur l'évolution du quartier, via les nouvelles restructurations notamment, mais aussi pour échanger dans le cadre d'ateliers. Nous y abordons toutes sortes de problématiques comme le ramassage des poubelles, d'ailleurs insuffisant pour le tri sélectif. À La Duchère, nous sommes d'excellents trieurs ! Les plus sensibilisés initient les autres. »



© Studio Chlorophylle

À Mulhouse, le quartier Wolf Wagner a été labellisé Éco-Quartier.

► initiale et le mode de chauffage dataient d'il y a près de cinquante ans.

Aujourd'hui, dans une approche bioclimatique, les immeubles sont orientés de manière à bénéficier d'un bon ensoleillement et bénéficient d'un maximum de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur. « Les voiries sont réduites et pour 17 % de surfaces construites, le quartier compte 25 % de surfaces végétalisées, jardins privés, vergers et autres espaces verts », explique Bruno Couturier, directeur de la Mission Lyon Duchère. La première partie du programme a d'ailleurs été le premier Éco-Quartier labellisé en 2013.

Choisy-le-Roi et Orly : des ressources bien employées

Dans le Val-de-Marne, à Choisy-le-Roi et à Orly, l'accent a plus particulièrement été mis sur les économies d'énergie et la protection des ressources naturelles, systématiquement évaluées pour chaque ouvrage, sur l'ensemble du cycle de vie des matériaux et équipements, transport, construction, usage et recyclage compris. « L'idée n'est pas d'innover

« Une vraie volonté de maintenir la nature existe chez les habitants. Ils nous demandent de respecter la biodiversité et la végétation. Ils portent ces initiatives. »

STÉPHANE TOUBOUL,
CHEF DE PROJET AU SEIN DE L'ETP
GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

pour innover mais d'aller vers l'excellence. Quel est le vrai bilan carbone d'un panneau photovoltaïque venu de Chine, par exemple? La question mérite d'être posée », souligne Stéphane Touboul, chef de projet au sein de l'ETP Grand Orly Seine Bièvre. Le bailleur Valophis approuve : « Près des deux tiers de l'impact carbone proviennent de la construction », estime Jean-Philippe Boachon, son directeur de projet Développement durable et Innovation.

À Orly, les nouveaux équipements publics devraient obtenir le label E+C- (« énergie positive & réduction carbone »), les matériaux biosourcés seront favorisés et les parkings en surface, réversibles, seront préférés aux parkings en ouvrage. « Nous recherchons les doubles effets vertueux : moins carbonés, plus respectueux des ressources », commente Amandine Riault, chargée de mission Renouvellement urbain pour la commune. Sur ce territoire, on prévoit le réemploi des matériaux de démolition, via la coopération entre maîtres d'ouvrage notamment. « Aujourd'hui, le cadre réglementaire est contraignant mais il tend à évoluer vers des démarches de métabolisme urbain plus importantes »,



© Studio Chlorophylle

À Mulhouse, la végétalisation s'invite autour des nouvelles constructions.

« Pour soutenir nos ambitions en matière de sobriété, il y a quatre ou cinq ans, il a fallu trouver la bonne maîtrise d'œuvre, sensibiliser les acteurs. Aujourd'hui, la démarche est entrée dans les mœurs. »

AMANDINE RIAULT,
CHARGÉE DE MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN À ORLY



© Laurence Danière / Métropole de Lyon

Au Parc Valon, à Lyon, les habitants s'organisent pour devenir des acteurs de l'écologie à l'échelle locale.

indique Jean-Philippe Boachon. Cette démarche d'économie circulaire est d'autant plus importante et structurante pour les territoires qu'elle est créatrice d'emplois non délocalisables. L'ampleur des chantiers prévus partout en France est à ce titre une opportunité unique pour accompagner le développement d'un savoir-faire et la structuration d'une filière opérationnelle pour couvrir à l'avenir des besoins au-delà des projets de renouvellement urbain.

Mulhouse au fil de l'eau

À Mulhouse, dans les quartiers Wolf Wagner, également labellisé Éco-Quartier, et Vauban-Neppert, le renouvellement urbain s'est dessiné au fil de l'eau. Ou plus exactement au fil de la rivière Doller, qui traverse tous les quartiers prioritaires. Enjeu d'image pour les quartiers, l'accès au cours d'eau et sa protection ont pesé sur les choix d'urbanisme du NPNRU. Cette attention portée à la nature en ville se retrouve ►



ÉCLAIRAGE

Éco-Quartiers : penser global, vivre local

Utilisation de matériaux renouvelables, optimisation des dépenses en énergie, recours aux fournisseurs locaux, respect de la biodiversité, mobilités douces, mixité sociale, gouvernance multi-acteurs... Encadrés par une charte de 20 engagements et un référentiel très strict, les Éco-Quartiers sont des zones urbaines conçues, ex-nihilo ou dans le cadre d'un renouvellement, et gérées dans une optique de développement durable. Depuis la création du label par l'État, en 2009, en application de la loi Grenelle 2 dans le cadre du plan Ville durable, plus de 800 Éco-Quartiers sont en cours de labellisation. Près de 300 projets sont déjà achevés ou en voie d'achèvement.

EN CHIFFRE

100 M€

D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉS PAR AN : c'est le gain théorique que permettront les 130 000 réhabilitations et 80 000 démolitions-reconstitutions de logements prévues par le NPNRU.

➤ dans toutes les municipalités, de plus en plus fortement. Création de trames vertes ou de serres, prolongation de parc, agriculture urbaine, orientation des immeubles vers les points végétalisés... Chacune agit à sa manière. Toutes favorisent aussi la co-construction entre les élus, les services de la collectivité – habitat, voirie, espaces verts... –, les bailleurs sociaux et les habitants. « La prise en compte de tous les éléments liés à la transition écologique implique de nouveaux modes de travail, plus transverses, dans un but commun. C'est la force du renouvellement urbain, transverse par nature, de pouvoir y répondre », conclut Christine Tiret, cheffe du service Habitat et Renouveau urbain à la Ville de Mulhouse. ●

TÉMOIGNAGE

« La transition écologique est un objectif incontournable pour l'ANRU »



JEAN-BENOÎT CARIOU
CHARGÉ DE MISSION
INNOVATION ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE À L'ANRU

« Nous encourageons la prise en compte d'un maximum d'enjeux de transition écologique et énergétique dans les projets financés par l'ANRU : il s'agit d'un objectif incontournable pour l'Agence, et les collectivités sont guidées en ce sens. Cette ambition se matérialise par des bonus de financement s'appliquant aux opérations dont l'excellence énergétique et environnementale aurait été démontrée. L'Agence soutient également des expérimentations pour valoriser les pratiques exemplaires qui demain, profiteront à l'ensemble des QPV. Le club ANRU+ rassemble les acteurs de la ville durable : lauréats des appels à manifestation d'intérêt "Ville durable et solidaire" et "Innover dans les quartiers" lancés par l'ANRU au titre du Programme d'investissements d'avenir, territoires du NPNRU volontaires, quartiers engagés dans la démarche "Quartiers à énergie positive et à faible impact carbone" de l'ADEME, start-up ou structures de l'ESS... Les projets vont de la mise en place de boucles alimentaires locales à l'autoconsommation d'énergies renouvelables, en passant par la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique, ou encore l'utilisation de matériaux biosourcés, bas carbone ou de réemploi pour atténuer l'impact des constructions et des aménagements. »



La résidence Natura Parc, à Lyon La Duchère.

© Laurence Damière / Métropole de Lyon

PAROLES D'ÉLUS

Initier des projets durables de rénovation urbaine

Plusieurs solutions sont envisagées au sein des collectivités pour conjuguer au mieux écologie et reconstruction. Écoles et lieux de vie mutualisés, quartiers plus verts... Tout un programme !



PATRICE VERGRIETE,
MAIRE DE DUNKERQUE ET
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE

« Donner à voir la ville de demain en train de s'inventer, plutôt que réparer ce qui va mal : c'est le fil rouge de notre politique de rénovation urbaine, à Dunkerque. Une focale positive qui s'adresse à l'ensemble de la population de l'agglomération et pas seulement à celle du quartier concerné. L'école du futur du Banc-Vert, qui sortira de terre en 2023, en est un bon exemple. Associée à un projet de rénovation plus global, cette opération de démolition-reconstruction concerne deux écoles, une maison de quartier et un espace de restauration collective. Pour économiser le foncier, les ressources et

l'énergie, nous avons fait le pari de mutualiser les lieux. Certains seront attirés, comme les classes ou les bureaux de direction, d'autres seront partagés, comme la salle d'évolution, le réfectoire ou la cour, qui pourra accueillir les fêtes de quartier. La cuisine servira à l'école comme aux cours de cuisine. Convaincre les enseignants a nécessité de l'énergie, mais ils ont accepté le challenge. L'équipement sera connecté à un parc afin de pouvoir faire la classe au cœur de la nature. La cour sera végétalisée, non genrée et résiliente. Enfin, nous voulons faire de cet endroit la première école zéro perturbateur endocrinien, tant dans sa conception que dans ses équipements ou son entretien. C'est un travail énorme qui implique de penser autrement, mais cela a du sens. »

MATHIEU KLEIN,
MAIRE DE NANCY ET PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE GRAND NANCY

« Bâtir des ponts plutôt que des murs : c'est, en quelques mots, la philosophie de la rénovation urbaine pour Nancy et sa métropole. Le Plateau de Haye en est le parfait exemple. Jusqu'en 2007, ce quartier nancéien avait un code postal différent de celui de Nancy ! Depuis mon élection, je travaille avec mon équipe à prolonger et à amplifier son arrimage à l'urbanisme et aux rythmes de Nancy dans son ensemble. La végétalisation est l'une des pierres angulaires de mon mandat. À ce titre, les efforts déjà entrepris au Plateau de Haye vont s'intensifier. Des promenades végétalisées plutôt que des voitures à l'arrêt, des petits collectifs de maisons en bois sont des exemples inspirants. Le projet concerne aussi les transports. L'insertion du Plateau de Haye dans les flux de déplacements nancéiens s'est améliorée ces dernières années, notamment via des arrêts de bus bien pensés. Ce mouvement doit se prolonger via la révolution énergétique et numérique des transports qui se profile. Autre chantier d'envergure : la mixité. La barre du Cèdre Bleu illustre l'architecture dominante des décennies 50 et 60. Nous souhaitons aujourd'hui la diviser en trois ensembles, avec des appartements réhabilités, plus qualitatifs – des "lofts" notamment seront proposés. À Nancy, les prochaines années s'annoncent passionnantes ! »





Jean Jouzel

“ Dans les quartiers, l’urgence environnementale croise l’urgence sociale ”

C’est maintenant que l’humanité doit agir avec force et détermination pour le climat. Et dans cet effort, le renouvellement urbain a un rôle important à jouer, estime le climatologue Jean Jouzel, prix Nobel de la paix avec le GIEC en 2007.

Bio

1947

Naissance à Janzé (Ille-et-Vilaine).

1987

Ses travaux sur des carottes de glace démontrent la relation étroite entre gaz à effet de serre et climat dans les 150 derniers milliers d’années.

2001 À 2008

Il dirige l’Institut Pierre-Simon-Laplace, spécialisé dans l’étude du climat.

2002

Il reçoit la médaille d’or du CNRS, plus haute distinction scientifique française.

2007

Il reçoit le prix Nobel de la paix, pour ses travaux réalisés avec le Giec (Groupe d’experts inter-gouvernemental sur l’évolution du climat), qu’il a intégré en 1994.

QUEL EFFORT L’HUMANITÉ DOIT-ELLE RÉALISER POUR ÉVITER UN RÉCHAUFFEMENT DE 2 °C EN 2 100 PAR RAPPORT AUX NIVEAUX PRÉINDUSTRIELS ?

Nous devons réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 40 % d’ici 2030. C’est indispensable pour que les jeunes générations soient en mesure de s’adapter aux conséquences du réchauffement climatique dans la deuxième moitié du siècle. Il faut reconnaître que nous n’en prenons pas le chemin et que l’engagement de 2 °C pris dans l’accord de Paris n’est pas suivi d’effet.

QUELLE EST LA PART QUE L’ON DOIT À L’URBANISME AU SENS LARGE DANS LE TOTAL DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

50 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux activités domestiques : se loger, se déplacer – activités qui ont trait à l’urbanisme – ainsi que se nourrir. Cela représente environ la moitié des émissions émises mondialement, un peu moins de 30 milliards de tonnes de CO₂ (ou équivalent-CO₂). L’urbanisme a donc un rôle central à jouer dans la réduction des gaz à effet de serre. Notre Stratégie nationale bas carbone (SNBC) compte d’ailleurs beaucoup sur le secteur du bâtiment pour atteindre

les objectifs que nous nous sommes fixés. Compte tenu de leur impact environnemental, il y a par exemple un enjeu majeur à être vigilant sur la qualité des matériaux de construction et travailler à un meilleur réemploi de ceux issus des déconstructions.

QUELLE IMPORTANCE ACCORDEZ-VOUS AU RENOUVELLEMENT URBAIN ?

Le renouvellement urbain permet une vraie synergie entre l’atteinte d’objectifs d’amélioration de la qualité de vie des habitants et de prise en compte des impératifs environnementaux. Par définition, en reconstruisant la ville sur la ville, il participe à la limitation de toute artificialisation des sols supplémentaire. Il faut penser le développement de l’urbanisme qui s’est trop longtemps fait – et encore aujourd’hui parfois – de façon anarchique, sans se préoccuper suffisamment de l’étalement urbain, des mobilités et des problématiques environnementales globales. L’extension des métropoles par cercles concentriques le long d’autoroutes urbaines ne devrait plus se poursuivre.

EN QUOI LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE REVÊT UN ENJEU MAJEUR DANS LES QUARTIERS POPULAIRES ?



Comme d’autres l’ont dit avant moi, je pense que si on ne résout pas le problème social, on ne résoudra pas le problème climatique. Il faut parler de justice sociale mais il ne faut pas oublier la justice climatique car, dans un monde où les inégalités tendent à augmenter, le changement climatique va encore les accroître. Il risque de toucher dans un premier temps les personnes vulnérables socialement et financièrement.

En France, environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre sont imputables aux bâtiments (résidentiels et tertiaires).

comprendre au plus grand nombre que cela se traduit souvent très concrètement dans le montant des factures d’électricité ou de gaz. Cela varie en fonction du système de chauffage mais, globalement, moins on a besoin de chauffer, moins on émet de gaz à effets de serre, moins la facture énergétique est élevée.

DANS VOS TRAVAUX VOUS INSISTEZ SUR L’INTÉGRATION DES CONNAISSANCES. DE QUOI S’AGIT-IL ?

Nous ne parviendrons pas à traiter le réchauffement climatique si nous ne mettons pas en commun toutes nos connaissances. C’est pourquoi je voudrais plus d’échanges entre toutes les communautés, par exemple celle des architectes, des ingénieurs et des climatologues. Nous nous sommes trop longtemps ignorés. Le fait que l’ANRU se montre attentive à ce sujet est à ce titre intéressant au regard de la multitude d’acteurs qu’elle implique dans ses projets : élus, citoyens, bailleurs sociaux, urbanistes...

TERMINONS PAR UNE QUESTION PLUS PERSONNELLE... VOUS GARDEZ TOUJOURS LE SOURIRE, MÊME EN TRAITANT D’UN SUJET GRAVE COMME CELUI DE LA CRISE CLIMATIQUE. D’OÙ VOUS VIENT CETTE EXPRESSION D’OPTIMISME ?

Je veux qu’on garde l’espoir car nous avons les moyens de garder le réchauffement climatique dans la limite de 2 °C. Que les citoyens adhèrent, qu’ils entrent en lutte, qu’ils soient solidaires, voilà qui va permettre de traiter la crise climatique, d’améliorer notre qualité de vie, de diminuer les disparités sociales, de créer des emplois et de dynamiser l’économie. Si j’étais jeune, je me sentirais plein d’enthousiasme, car il y a beaucoup à faire !

CONCRÈTEMENT, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES HABITANTS DE CES QUARTIERS ?

Par exemple, lorsqu’il fait trop chaud en ville, certains partent chercher la fraîcheur à la campagne. Mais combien de personnes peuvent se payer ce luxe, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés ? Les vagues de chaleur sont d’une inégalité flagrante ! Par ailleurs, le lien entre la lutte contre le réchauffement climatique et la vie de tous les jours ne se fait pas toujours spontanément. Il faut faire

FOCUS

Qu’est-ce que le GIEC ?

Nommé en 1994 membre du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), Jean Jouzel a assuré la vice-présidence du groupe scientifique de cette institution entre 2002 et 2015. Il s’est ainsi imposé comme l’une des grandes figures mondiales de la lutte contre le réchauffement climatique. Créé en 1988, le GIEC regroupe actuellement 195 États membres de l’ONU. Sa mission : évaluer l’état des connaissances sur l’évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l’ampleur du réchauffement climatique et de s’adapter aux changements. Les rapports du GIEC fournissent tous les 5 ans environ un état des lieux des connaissances les plus avancées. La publication du 6^e rapport de synthèse du GIEC est attendue pour avril 2022. ●

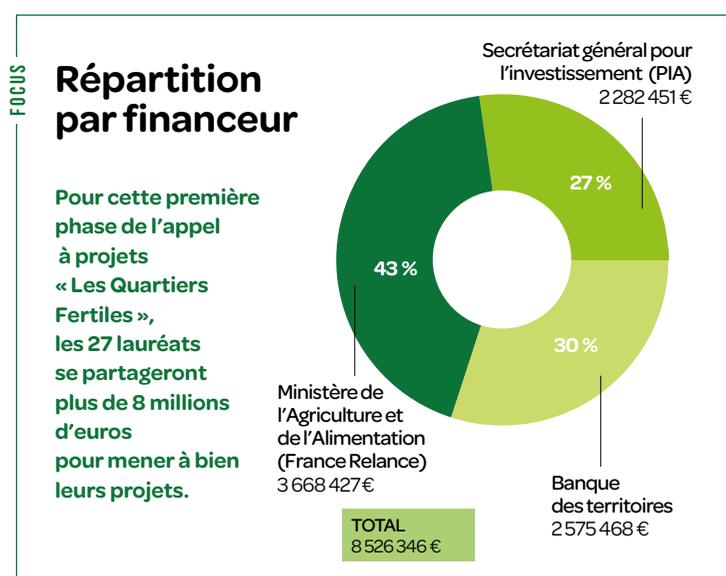
LES QUARTIERS FERTILES, LES PREMIERS LAURÉATS ANNONCÉS



© Antoine Tho

D'ici à 2022, plus de 100 cités fertiles grandiront dans les quartiers en renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain représente une véritable opportunité pour rendre les quartiers plus verts et conviviaux. C'est tout le sens de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » lancé en juin 2020 par l'ANRU dans les 450 quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le défi ? Utiliser l'agriculture comme levier de transformation, à travers la création d'espaces agricoles de culture ou d'élevage en zone urbaine ou périurbaine. D'ici à 2022, plus de 100 cités fertiles grandiront dans les quartiers en renouvellement urbain (découvrez l'un des premiers projets désigné lauréat en page 18-19 de ce magazine). De quoi offrir aux habitants une ressource alimentaire locale, mais aussi plus de lien social, une sensibilisation « grandeur nature » aux enjeux écologiques et des opportunités d'emploi. Après la clôture des deux premières tranches de l'appel à projets, de nouveaux participants sont invités à participer à la troisième et dernière tranche. Les intéressés ont jusqu'au printemps 2021 pour candidater à la sélection.



Pour cette première phase de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », les 27 lauréats se partageront plus de 8 millions d'euros pour mener à bien leurs projets.



EN CHIFFRES

34 %

des lauréats suivent une production **PLEINE TERRE**,

13 %

EN HORS SOL

D'autres modes de production sont utilisés :

8 %

L'ÉLEVAGE

8 %

LES RUCHES

7 %

LES SERRES

5 %

EN SOUS-SOL

FOCUS

27 actions en faveur de l'agriculture urbaine

La première tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » a distingué 27 collectivités pour leur ambition en matière d'agriculture urbaine.

La liste des lauréats a été dévoilée le 7 décembre 2020 à Saint-Denis, en présence

de Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et du président de l'ANRU, Olivier Klein.

Tous les lauréats sont à découvrir sur le site anru.fr.

La liste des premiers lauréats

- Frais Vallon, à Marseille :** projet de micro-ferme urbaine
- La Savine, à Marseille :** l'agriculture urbaine comme vecteur de transition
- Grand Avignon :** Territoires fertiles dans les quartiers en renouvellement
- Rennes :** Le Blosne fertile
- Vierzon :** nourrir les convergences
- Dijon :** ramifications
- Bordeaux :** cultivons nos quartiers
- Vaulx-en-Valin :** continuum agricole de la grande île
- Annemasse :** opération d'agriculture urbaine sur le quartier du Perrier
- Valenciennes Métropole :** agriculture urbaine NPNRU
- Nevers :** Banlay Fertile
- Métropole européenne de Lille :** valoriser et encourager l'agriculture urbaine
- Angers :** cultivons notre terre
- Toulouse :** l'agriculture urbaine, levier de résilience alimentaire et professionnelle
- La Saugue, à Aubervilliers :** Terre Terre, ferme productive et pédagogique
- Paysage urbain, à Paris :** la ferme pédagogique de Charonne
- Les Mureaux :** 110 Cultures
- Cycloponics, à Paris :** Le terrier
- Bas Clichy :** la ferme du Bois du Temple
- Île Saint-Denis :** Lil'Ô
- Sartrouville :** Champérché dans la cité des Indes
- Épinay-sous-Sénart :** Cœur de ville
- Parti poétique à Saint-Denis :** Zone sensible
- Romainville :** agriculture urbaine et alimentation saine et solidaire
- Les Abymes :** cultivé en cité
- Francs-Moisins, à Saint-Denis :** parc intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis
- Fort-de-France :** ferme d'agriculture urbaine de Desclieux

AGRICULTURE URBAINE :

DÉFI À SAINT-DENIS



© Sylvain Gouraud

À Saint-Denis, la ferme Zone Sensible a été désignée lauréate de l'appel à projets Les Quartiers Fertiles. Ce lieu conjuguant nature, nourriture et culture a été créé en 2017 par le collectif artistique Parti poétique. Il est situé en plein cœur d'un quartier en renouvellement urbain.

« Nous voilà sur le rond-point de l'Étoile de Saint-Denis », s'amuse Jean-Philip Lucas, chargé de développement au Parti poétique. Cette forme en étoile, c'est l'artiste Olivier Darné qui l'a imaginée. Vue des tours environnantes, les larges allées maraîchères se rejoignent toutes, et pourtant aucune n'est composée de la même manière. À droite, une grande variété de choux, à gauche des herbes aromatiques. Bienvenue à Zone sensible, le laboratoire à ciel ouvert du collectif artistique Parti poétique, situé à Saint-Denis. Installé depuis 2017 à l'emplacement de cette ancienne

ferme maraîchère, le Parti poétique a littéralement transformé ce lieu. « Nous voulions que Zone sensible soit à l'image de Saint-Denis : un territoire de biodiversité culturelle et culinaire, représentatif des 135 nationalités qui s'y côtoient », explique Jean-Philip Lucas. Quatre ans plus tard, Zone sensible abrite une ferme urbaine biologique exemplaire, dédiée aux habitants de l'un des plus vastes quartiers de renouvellement urbain en France.

Permaculture et paniers gratuits

Pourtant, le pari était risqué. Il y a encore quatre ans, ce terrain d'environ 1 hectare, préempté en 1983 par la mairie de Saint-Denis pour faire face à la pression du foncier, était exploité par un maraîcher. Mais en 2016, l'agriculteur a pris sa retraite. La ville a donc lancé un appel à projets, remporté par le collectif Parti poétique et les Fermes de Gally, avec l'idée d'y poursuivre une activité d'agriculture urbaine. Bien loin cependant, des anciens modes de production intensifs. « À notre arrivée, il ne restait plus que

ÉCLAIRAGE



« Des circuits très courts de la terre à la terre »

LAURENT MONNET, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE, À LA NATURE EN VILLE ET À LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, VILLE DE SAINT-DENIS

« Zone sensible est un emblème de ce que la ville et le territoire peuvent accomplir en matière de nature en ville, de transformation écologique et de démocratie alimentaire. À travers son projet d'« académie du vivant » avec Alain Ducasse, Zone sensible répond une fois de plus à l'ambition de la ville : proposer des circuits très courts de la terre à la terre, tout en favorisant une agriculture et une logistique vertueuses sur le plan écologique. À Saint-Denis, nous sommes fiers de voir des acteurs en avance sur les questions environnementales, tout en gardant ces liens forts de solidarité avec les habitants. »

deux vers de terre sur cette parcelle ! » se souvient Jean-Philip Lucas. Afin de revitaliser le terrain, le collectif s'initie à la permaculture, avec l'intention de produire une alimentation saine pour les habitants du secteur.

Soit, chaque année, entre cinq et six tonnes de produits alimentaires, destinées à trois types d'usage : la restauration, les paniers pour les particuliers et les cours de cuisine sur site. Mais la crise sanitaire a changé la donne : « La précarité alimentaire s'est aggravée », explique Jean-Philip Lucas. Nous avons donc lancé une grande opération de distribution de légumes gratuits, avec onze structures d'aide alimentaire du département, à Saint-Denis, Stains, Pierrefitte-sur-Seine et Aubervilliers. » En tout, ce sont plus 4,4 tonnes de légumes qui ont été offerts aux habitants les plus modestes.

Avec le chef Ducasse

Au-delà de nourrir les habitants, l'agriculture urbaine est aussi un moyen de créer du lien. Au sein

Sur plus d'un hectare, Zone sensible figure comme un véritable lieu culturel... mais aussi agricole.



© Parti poétique



© Jean-Pierre Sageot

du Farm Club, le club de jardinage gratuit, les bénévoles peuvent ainsi aider à la récolte. « Parfois, cette activité révèle des vocations. Une habitante de Saint-Denis qui vivait dans la précarité a par exemple suivi une formation et des stages dans l'agriculture », se réjouit Jean-Philip Lucas. Le collectif a également initié le projet MIEUX!, une « académie du vivant » qui intégrera une école de cuisine avec le chef Alain Ducasse. D'ici à 2023, un centre de formation investira Zone sensible pour accueillir les jeunes du territoire. L'école de cuisine fonctionnera en circuit court avec les productions de la ferme.



© Jean-Pierre Sageot

Stéphane accompagne les bénévoles lors du club de jardinage.

Quartiers fertiles

Expositions, théâtre mais aussi concerts... Zone sensible est aussi un poumon artistique et culturel en plein cœur d'un quartier en renouvellement urbain. S'il n'est ouvert au public que le samedi, l'espace souhaite rester gratuit pour continuer à être accessible à tous. Pour continuer de se développer, le collectif a répondu à l'appel à projets Les Quartiers fertiles de l'ANRU. « On reste une petite association », souligne Jean-Philip Lucas. Nos financements ne permettent pas de concrétiser toutes nos idées. Mais ce serait un réel coup de pouce pour développer notre campus de solidarité et d'apprentissage, tout en favorisant la gratuité des activités. » ●

Zone sensible fait partie des lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers fertiles ». Les 27 nominés de la première tranche sont à retrouver dans notre rubrique « En détail » (p. 18-19).

Emmanuelle Cosse

Présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH)

“
L'Union sociale pour l'habitat doit être force de propositions
”

“

Ministre du Logement en 2016-2017, Emmanuelle Cosse vient d'être élue pour quatre ans à la tête du mouvement HLM.

« On peut à la fois renforcer la mixité sociale et loger tous les habitants. Le problème, c'est que la mixité sociale repose aujourd'hui presque exclusivement sur les quartiers d'habitat social. »

EMMANUELLE COSSE,
PRÉSIDENTE DE L'USH

QUELLE EST VOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR CE MANDAT ?

Emmanuelle Cosse : Mon ambition est de remettre l'habitat social au cœur des politiques publiques. Sur le plan environnemental, il joue un rôle moteur dans la rénovation thermique des bâtiments. Il doit aussi contribuer au retour de la nature dans les quartiers, afin d'améliorer leur résilience face aux épisodes répétés de canicule. Dans le domaine social, sa mission traditionnelle – loger nos concitoyens les plus modestes – doit s'accompagner d'actions vers des publics ciblés, comme les seniors ou les familles monoparentales. Sur tous ces sujets, nous devons être force de propositions !

QUEL EST VOTRE REGARD SUR L'ACTION DE L'ANRU ?

Emmanuelle Cosse : En tant que vice-présidente de la Région Île-de-France, j'ai siégé au conseil d'administration de l'ANRU de 2010 à 2015. J'ai pu mesurer à quel point son action était utile. À cet égard, je considère, comme mon prédécesseur qu'il faut abonder l'enveloppe du NPNRU de 2 milliards d'euros. Cela permettrait de conforter les financements de nombreux projets. On observe en effet que certains élus hésitent à s'engager car ils redoutent que les financements ne soient pas au rendez-vous en fin de programme.

QUELS ENSEIGNEMENTS LES ORGANISMES HLM TIRENT-ILS DE LA CRISE SANITAIRE ?

Emmanuelle Cosse : Cette crise a montré l'importance du bien-vivre chez soi... et mis en exergue les difficultés liées à la promiscuité. Nous devons donc disposer de moyens

pour construire des logements plus grands. Les périodes de confinement ont aussi mis en lumière le rôle de nos personnels auprès des habitants en difficulté. Gardiens d'immeuble, conseillères familiales, agents d'entretien... quelle que soit la situation, les bailleurs sociaux sont là. C'est ce qui nous différencie des bailleurs classiques et fait la noblesse de notre métier.

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE EST AU CŒUR DES ENJEUX PORTÉS PAR L'ANRU DANS SES PROGRAMMES. COMMENT L'USH SE POSITIONNE-T-ELLE SUR CE SUJET ALORS QUE L'ACCÈS AU LOGEMENT RESTE DIFFICILE POUR DE NOMBREUX MÉNAGES ?

Emmanuelle Cosse : On peut à la fois renforcer la mixité sociale et loger tous les habitants. Le problème, c'est que la mixité sociale repose aujourd'hui presque exclusivement sur les quartiers d'habitat social. La solidarité territoriale fait défaut, certaines villes ayant choisi de faire un tri parmi les populations qu'elles accueillent, d'autres ne respectant pas la loi SRU. Les quartiers populaires souffrent également de la mono-activité : en dehors de l'habitat, peu d'activité économique, éducative ou culturelle. Autrement dit, construire des logements en accession ne suffit pas à créer de la mixité dans les quartiers. Il faut aussi réfléchir à l'échelle des grands programmes de rénovation urbaine, pour rendre moins étanches les frontières entre différents quartiers, donc entre différentes populations. ●

L'USH EN CHIFFRES

16,7 M€

D'INVESTISSEMENTS et 20,9 milliards d'euros de loyers en 2018.

631

ORGANISMES HLM pour 12 000 administrateurs bénévoles et 82 000 salariés.

30 %

DES LOGEMENTS HLM se situent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville; 32 % construits après 1990.

10 MILLIONS

DE PERSONNES SONT LOGÉES dans des organismes HLM. Plus d'un logement sur quatre mis en location est attribué à un ménage dont le revenu est inférieur à 20 % des plafonds de ressources.

Bio

1974

Naissance à Paris

2002

Commence une carrière journalistique au magazine *Têtu*

2013

Élue secrétaire nationale d'Europe écologie-Les Verts

2015

Élue vice-présidente de la Région Île-de-France

2016

Nommée ministre du Logement

NOVEMBRE 2020

Élue présidente de l'Union sociale pour l'habitat

Thierry Repentin

Président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

“ Notre objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique tout en accompagnant mieux ceux qui en ont le plus besoin ”



Récemment élu maire de Chambéry (Savoie), Thierry Repentin vient également de prendre la présidence de l'Anah.



Bio

1963

Naissance à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie)

2001

Élu président de Chambéry Métropole

2004

Élu sénateur

2012-2014

Ministre délégué à la Formation professionnelle puis aux Affaires européennes

2020

Élu maire de Chambéry

OCTOBRE 2020

Nommé président de l'Agence nationale de l'habitat

« Le partenariat avec l'ANRU est essentiel, notamment dans la mise en œuvre du plan Initiative copropriétés. »

THIERRY REPENTIN,
PRÉSIDENT DE L'ANAH

VOUS VENEZ D'ÊTRE NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ANAH EN OCTOBRE DERNIER. QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR CE MANDAT ?

Thierry Repentin : Ma nomination intervient dans un contexte de fortes attentes autour de l'amélioration de l'habitat. L'action de l'Agence est au cœur d'enjeux sociaux, territoriaux, environnementaux et économiques, essentiels pour notre pays. La force de l'Anah est d'appréhender la lutte contre le mal-logement dans sa globalité et d'apporter un ensemble de réponses sur mesure, mobilisables par les territoires en fonction des besoins : résorption de l'habitat indigne, lutte contre la précarité énergétique, traitement des copropriétés fragiles ou en difficulté, adaptation des logements à la perte d'autonomie.

AU TERME D'UNE CONVENTION SIGNÉE EN 2015 POUR DIX ANS, L'ANAH ET L'ANRU TRAVAILLENT MAIN DANS LA MAIN SUR LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU). QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CE PARTENARIAT ?

Thierry Repentin : Le partenariat avec l'ANRU est essentiel, notamment dans la mise en œuvre du plan Initiative copropriétés. Grâce à la complémentarité des deux agences, la mobilisation des élus et des habitants, ce plan rencontre un formidable succès. Il permet d'apporter une solution à l'échelle du quartier, sans opposer parcs public et privé, et de ne laisser personne en marge de l'action publique. Les moyens pour ce plan seront doublés en 2021 et permettront aux bénéficiaires d'habiter un logement au confort retrouvé, dans un quartier apaisé.

NOUS CONNAISSONS L'AMBITION SOCIALE DE L'ANAH. COMMENT EST-ELLE COUPLÉE AVEC L'ENJEU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Thierry Repentin : Notre objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique tout en accompagnant mieux ceux qui en ont le plus besoin. La réussite de ce chantier passe par la conciliation de deux ambitions qu'il ne

faut pas opposer : ambition sociale et ambition écologique. Avec France Relance, MaPrimeRénov' devient la principale aide de l'État à la rénovation énergétique, ouverte à tous les propriétaires et copropriétaires. Son montant s'adapte à la fois aux revenus du bénéficiaire et au gain énergétique permis par les travaux.

QUELLES CONSÉQUENCES LA CRISE SANITAIRE A-T-ELLE SUR L'ACTIVITÉ DE L'ANAH ? AVEZ-VOUS DÛ ADAPTER VOS MODES D'INTERVENTION AUPRÈS DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES ?

Thierry Repentin : Malgré la situation sanitaire, l'Anah est portée par une dynamique exceptionnelle. L'ensemble du réseau, au siège et dans les territoires, s'est mobilisé pour assurer pendant les périodes de confinement la continuité de ce service public essentiel qu'est l'amélioration de l'habitat. La crise sanitaire a en effet mis en exergue l'importance de la qualité du logement pour les Français. Elle montre aussi le besoin de proposer un accompagnement de qualité, adapté aux plus modestes. Elle nous incite aussi à intensifier notre action en faveur de l'humanisation des centres d'hébergement pour les sans-domicile. ●

FOCUS

Un engagement commun contre l'habitat indigne

Depuis 2003, l'Anah et l'ANRU sont intervenues conjointement sur une centaine de projets de rénovation urbaine. À partir de 2009, la coopération des deux agences s'est renforcée dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD). Situés dans des centres anciens,

25 sites concentrant un grand nombre d'habitats indignes ont été identifiés. Dans le cadre du NPNRU, l'Anah et l'ANRU ont signé en 2015 une convention d'une durée de dix ans. L'objectif : contribuer ensemble au traitement des copropriétés dégradées et à la résorption de l'habitat indigne. ●

NOUREDDINE ACHKIR

Gardien de l'esprit village

Chaque trimestre, *En Villes* met à l'honneur un habitant impliqué dans la vie de son quartier.

Dans ce numéro, rencontre avec Nouredine Achkir, gardien d'immeuble à Lormont-Carriet, près de Bordeaux.

« **D**epuis 2014, le quartier a retrouvé son esprit village. On y vit plutôt bien et le cadre est magnifique! » Gardien d'immeuble, Nouredine Achkir est fier de contribuer, à son échelle, à la renaissance de ce secteur de Carriet. Situé à Lormont, au nord-est de Bordeaux, Les Balcons de Carriet font partie de la première génération des territoires transformés grâce au PNRU. Gérée par Domofrance, cette résidence compte 400 logements, dont une soixantaine en accession. « *En plus des bâtiments, plusieurs espaces verts ont été aménagés, raconte Nouredine. Des services publics et plusieurs commerces se sont installés. On voit la différence avec d'autres secteurs où les travaux ne sont pas terminés!* » Depuis deux ans, Nouredine a même vu débarquer... des touristes. « *Comme le tramway passe maintenant devant chez nous, ils s'arrêtent pour demander leur chemin vers les châteaux de Bassens ou de Cenon. Il faut leur donner une bonne image du quartier.* » D'où une traque quotidienne aux anomalies. « *Il y a toujours une ampoule à changer, une porte à réparer, un mur à repeindre...* » Mais sa priorité, c'est la propreté! « *80 % des résidents sont respectueux, pour les autres, je fais beaucoup de pédagogie!* » Qu'il s'agisse d'aider une vieille dame à monter ses courses ou de calmer des jeunes un peu bruyants, Nouredine croit à la force du contact humain. « *Mon travail, c'est d'abord d'être à l'écoute de tout le monde.* » ●

